

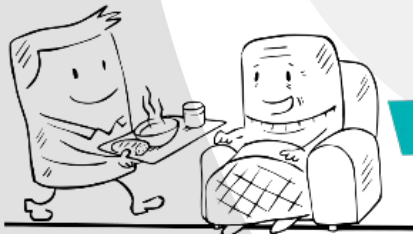
Atelier : « Se faire aider à domicile avec le CESU : comment ça marche ? »

La Fédération des particuliers Employeurs (FEPEM) Bretagne et le réseau Particulier Emploi initie le Vendredi 9 octobre à 10h à Crozon, un atelier « CESU : les clés pour mieux comprendre l'emploi à domicile ». L'objectif de cet évènement, organisé en partenariat avec la Maison de l'emploi, est d'accompagner les particuliers employeurs, les futurs employeurs et leurs salariés sur les métiers, les aides et dispositifs fiscaux, les démarches administratives, la formation, le droit du travail, la prévoyance, la retraite...

Alléger les tâches ménagères, embaucher un jardinier pour la tonte de sa pelouse ou encore faire appel à un professionnel pour être accompagné dans les gestes essentiels de la vie quotidienne, toutes ces activités relèvent du champ des services à la personne et répondent à des règles précises. Pourtant, l'aide à domicile est souvent perçue comme un véritable parcours du combattant face à la multitude des solutions proposées et aux différentes formalités à accomplir.

C'est pourquoi la FEPEM et le réseau Particuliers Emploi met en place un atelier gratuit à destination des particuliers employeurs et de leurs salariés :

**Vendredi 9 octobre 2019 de 10h à 12h
Communauté de communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime
ZA de Kerdanvez
29160 Crozon**



ATELIER

SE FAIRE AIDER A DOMICILE

Comment ça marche ?

PARTICIPEZ A NOS ATELIERS GRATUITS

Informations et inscriptions :

Maison de l'emploi
Résidence du Cré
au 02 98 27 22 54 ou par mail à insertion@comcom-crozon.bzh